****

**Bulletin de réservation CPME nationale**

**Dubaï et son exposition Universelle du 28 octobre au 2 novembre 2021**

**1er PASSAGER :**

A retourner, accompagné de l’acompte et de la copie de votre passeport, à **Bleu Voyages**, Les jardins d’entreprise bat B2, 213 rue de Gerland 69007 Lyon

**04 72 76 75 66** – [voyager@bleu-voyages.fr](mailto:voyager@bleu-voyages.fr)

Mme. Mlle. M. Nom : .................................................................. Prénom : ....................................................................................................

Né(e) le : |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| à ...................................... Pays : .......................................... Nationalité : .......................................................

Adresse : .................................................................................................................................................................................................................

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Ville : ......................................……............................... Pays : .......................................................................................

Tél : |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| E-mail : .....................................................................................................................................................

Activité professionnelle : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**2ème PASSAGER :**

Mme. Mlle. M. Nom : .................................................................. Prénom : ....................................................................................................

Né(e) le : |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| à ...................................... Pays : .......................................... Nationalité : .......................................................

Adresse : .................................................................................................................................................................................................................

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Ville : ......................................……............................... Pays : .......................................................................................

Tél : |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_| E-mail : .....................................................................................................................................................

Activité professionnelle : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**PASSEPORT VALIDE 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR OBLIGATOIRE**

**Tarif :** **2 980 €** x …….... personne(s) = …………………………..€

❑ Supplément chambre individuelle : **520 €** (nombre limité)

❑ Supplément chambre luxe exécutive avec accès au salon : **300 €**

❑ Assurance **Présence** annulation / bagages (à souscrire et à régler **avec** votre inscription ! **Non remboursable)**:

**79 €** x …….... personne(s) = …………………………..€

**Montant total : ………………....……. x …….... personne(s) = …………………….………..€.**

**REGLEMENT PAR PERSONNE : 1ER ACOMPTE 350 €/personne à la réservation**

**2ème acompte au 30 juin : 700 € par personne**

**Solde du voyage Le 5 septembre 2021 au plus tard**

***Votre réservation implique l’acceptation des conditions d’annulation ci-après :***

**Frais d’annulation sur le montant total du voyage par personne\* :** Intervenant à plus de 190 jours du départ 10 % ; entre 190 et 91 jours du départ : 25 % ; entre 90 et 61 jours du départ : 40 % ; entre 60 et 46 jours: 80 % ; moins de 46 jours du départ : 100 %

*(Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRESENCE).*

------------------------------------------- **REGLEMENT** : (à remplir – dater et signer) -----------------------------------------

❑ Par chèque bancaire à l’ordre de **Selectour Bleu Voyages**

Our bank details

Société Générale - 6 rue de la République 69206 LYON- FRANCE

Bank 30003/Agency 01200

Account Number: 00025151766/Key 23

IBAN :

**FR76 3000 3012 0000 0251 5176 623**

Bic-Address: Swift SOGEFRPP

❑ Par carte bancaire ………………………………

N° de la carte : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| - |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| - |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| - |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Cryptogramme visuel : |\_\_|\_\_|\_\_| (voir panneau signature au dos de la carte)

Date de validité : |\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_|

Nom du porteur :……………………………….……………. Prénom :……………………………………

❑ **J’autorise l’agence Bleu Voyages à prélever ma Carte de Crédit du montant du voyage**

**selon échéancier ci-dessus.**

**Date :** **Signature :**

*Au reçu de votre réservation, vous recevrez une confirmation d’inscription sous un délai de 10 jours, ainsi que les conditions générales et particulières de vente et d’assurance à conserver.*

**CONDITIONS GENERALES et PARTICULIERES DE VENTE à conserver**

* **CONDITIONS DE VENTES**

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° 2009-1650 du 23 décembre 2009 parus au journal officiel du 27 décembre 2009 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande.

* INSCRIPTION ET PAIEMENT

**Renvoyer le bulletin ci-joint à Selectour BLEU VOYAGES,  
Les jardins d’entreprise, 213 rue de GERLAND 69007 Lyon**

**Tel : 04 72 76 75 66 - ou mail :** [voyager@bleu-voyages.fr](mailto:voyager@bleu-voyages.fr)

**Pour être prise en compte chaque inscription doit être accompagnée d’un acompte. Une confirmation d’inscription sera envoyée dans les 10 jours. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l’Agence.**

* **FORMALITES – DOCUMENTS**

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir **un** **passeport valide 6 mois après la date de retour pour participer à ce voyage.** Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur Pays (Consulat, Ambassade,…).

Selectour Bleu Voyages décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non présentation des documents d’entrée pour les pays concernés. L’agence recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères - [http://www.diplomatie.gouv.fr/](http://www.diplomatie.gouv.fr/#_blank) - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » pour une information sûre et complète.

* **PRIX**

Le prix, forfaitaire, a été établi sur la base d’**un nombre minimum de 50 participants**. **Si ce nombre minimum de participants n’était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé soit faire l’objet d’un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.**

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues au 15 décembre 2020, en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. **Veuillez noter qu’une hausse significative de l’un ou l’autre de ces derniers éléments ferait l’objet d’un réajustement du prix de vente** (voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage). Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

* **ANNULATION**

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé. En cas d’annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais par personne seront les suivants :

- Plus de 190 jours avant le départ : 10 % du montant du voyage

- De 120 à 91 jours : 25 % du montant du montant du voyage

- De 90 à 61 jours : 40 % du montant du voyage

- De 60 à 46 jours : 80 % du montant du voyage

- Moins de 46 jours : 100 % du montant du voyage

* **ASSURANCES**

**Tous nos voyages** sont couverts par une convention d’assurance assistance-rapatriement souscrite auprès de la Compagnie PRÉSENCE ASSISTANCE TOURISME 55 Bis rue Édouard Vaillant 92300 LEVALLOIS PERRET. La prime du contrat d’assistance est incluse dans le prix pour les clauses suivantes :

* Frais d’assistance en cours de voyage / Rapatriement.

(Prolongation de séjour à l’hôtel suite à un confinement ou un manque de transport lié à des raisons sanitaires dans le pays de destination avec un maximum de 10 nuitées)

**Non compris- EN SUPPLEMENT** Notre assurance ANNULATION PRESENCE outre les garanties classiques toujours incluses, elle prévoit également au contrat :

Le remboursement des frais d’annulation facturés par l’organisateur du voyage pour tous les cas suivants :

- Annulation pour maladie grave (y compris maladie due à une épidémie ou un virus), accident corporel grave ou décès de l’assuré, ou d’un membre de sa famille ne voyageant pas.

\*(Moyennant une franchise non remboursable de 5 % du montant du sinistre pour les voyages de moins de 2 000 € et de 10 % pour les voyages de 2 000 à 50 000 €/ personne)

* **CHAMBRES INDIVIDUELLES**

Les chambres individuelles sont en nombre limité. Dans le cas où l’un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule devra acquitter le supplément « chambre individuelle », si aucun autre « co-chambriste » n’a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage.

* **TRANSPORTS AERIENS ou MARITIMES**

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie AERIENNE. Ils sont susceptibles d’être modifiés. L’agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d’un changement d’horaire ou d’une modification d’itinéraire de la compagnie aérienne.

* **RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS**

L’inscription au voyage sélectionnée implique l’accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières. L’interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l’agence obtient de la part des prestataires de services une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l’agence se voit dans l’obligation d’annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

* **LITIGES**

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d’appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l’exclusion de tous les autres